

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 19 mars 1904

No 31

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 481. — Les Quarante-Heures de la semaine, 481. — Lettre encyclique de N. T. S. Père le Pape (*suite*), 482. — Distribution des Saintes Huiles, 488. — Chronique des diocèses, 488. — La restauration de la musique sacrée dans le diocèse de Québec, 490. — Mgr l'Archevêque à Lourdes, 492. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 492. — Bibliographie, 495.

Calendrier

20	DIM.	*vi	De la Passion. <i>Asp</i> et <i>Intr.</i> sans <i>Gloria Patri</i> . <i>Kyr.</i> du Carême. I Vêp. du suivant, mém. du dimanche.
21	Lundi	b	S. Benoit, abbé, <i>dbl. maj.</i>
22	Mardi	b	S. Gabriel, Archange, <i>dbl. maj.</i> (20). Annivers. de l'élection de Mgr l'Archevêque.
23	Merccr.	b	S. Thuribe, évêque et confesseur.
24	Jeu-ti	b	S. Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur (18).
25	Vend	b	ANNONCIATION de la B. V. M. 1 cl. (Solemnité le 17 avril.)
26	Saund	b	Notre-Dame de Pitié, <i>dbl. maj.</i> (hier.)

Les Quarante-Heures de la semaine

21 mars, Issoudun. — 22, Courcelles. — 23, Couvent de Saint-Raymond. — 24, Couvent de la Sainte-Famille. — 25, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. — 26, Couvent de Lotbinière.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

(Suite.)

—o—

Mais il n'est pas seulement à la louange de la Vierge qu'elle a fourni *la matière de sa chair au Fils unique de Dieu, devant naître avec des membres humains* (13), et qu'elle a ainsi préparé une victime pour le salut des hommes ; sa mission fut encore de la garder, cette victime, de la nourrir et de la présenter, au jour voulu, à l'autel. Aussi, entre Marie et Jésus, perpétuelle société de vie et de souffrance, qui fait qu'on peut leur appliquer à égal titre cette parole du Prophète : *Ma vie s'est consumée dans la douleur et mes années dans les gémissements* (14). Et quand vint pour Jésus l'heure suprême, on vit la Vierge *débout auprès de la croix*, saisie sans doute par l'horreur du spectacle, *heureuse pourtant de ce que son Fils s'immolait pour le salut du genre humain, et, d'ailleurs, participant tellement à ses douleurs, que de prendre sur elle les tourments qu'il endurait lui eût paru, si la chose eût été possible, infiniment préférable* (15). La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie *mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue* (16), et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang.

MÉDIATION DE LA SAINTE VIERGE

Certes, l'on ne peut dire que la dispensation de ces trésors ne soit un droit propre et particulier de Jésus-Christ, car ils sont le fruit exclusif de sa mort, et lui-même est, de par sa nature, le médiateur de Dieu et des hommes. Toutefois, en

(13) S. Bed. Ven., L. IV, in Luc., XI.

(14) Ps. XXX, 11.

(15) S. Bonav., I Sent., d. 48, ad Litt., dub. 4.

(16) Eadmeri Mon., *De Excellentia Virg. Mariæ*, c. IX.

raison de cette société de douleurs et d'angoisses, déjà mentionnée, entre la Mère et le Fils, il a été donné à cette auguste Vierge d'être auprès de son Fils unique la très puissante médiatrice et avocate du monde entier (17). La source est donc Jésus-Christ : de la plénitude de qui nous avons tout reçu (18) ; par qui tout le corps, lié et rendu compact moyennant les jointures de communication, prend les accroissements propres au corps et s'édifie dans la charité (19). Mais Marie, comme le remarque fort justement saint Bernard, est l'aqueduc (20) ; ou, si l'on veut, cette partie médiane qui a pour propre de rattacher le corps à la tête et de transmettre au corps les influences et efficacités de la tête, Nous voulons dire le cou. Oui, dit saint Bernardin de Sienne, elle est le cou de notre chef, moyennant lequel celui-ci communique à son corps mystique tous les dons spirituels (21). Il s'en faut donc grandement, on le voit, que nous attribuions à la Mère de Dieu une vertu qui est de Dieu seul. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ, et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la rédemption, elle nous mérite de congruo, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de condigno, et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. Lui, Jésus, siège à la droite de la majesté divine dans la sublimité des cieux (22). Elle, Marie, se tient à la droite de son Fils ; refuge si assuré et secours si fidèle contre tous les dangers, que l'on n'a rien à craindre, à désespérer de rien sous sa conduite, sous ses auspices, sous son patronage, sous son égide (23).

Ces principes posés, et pour revenir à notre dessein, qui ne reconnaîtra que c'est à juste titre que Nous avons affirmé de Marie que, compagne assidue de Jésus, de la maison de Nazareth au plateau du Calvaire ; initiée, plus que tout autre, aux secrets de son cœur, dispensatrice, comme de droit maternel

(17) Pius IX, in Bull. *Ineffabilis*.

(18) Joann., I, 16.

(19) Ephes., IV, 16.

(20) Serm. de temp., in Nativ. B. V., *De Aquæductu*, n. 4.

(21) Quadrag., de *Evangelio æterno*, Serm. X, a, 3, c. III.

(22) Hebr., I, 3.

(23) Pius IX, in Bull. *Ineffabilis*.

des trésors de ses mérites : elle est, pour toutes ces causes, d'un secours très certain et très efficace pour arriver à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ ? Ces hommes, hélas ! nous en fournissent dans leur conduite une preuve trop péremptoire, qui, séduits par les artifices du démon, ou trompés pas de fausses doctrines, croient pouvoir se passer du secours de la Vierge. Infortunés, qui négligent Marie sous prétexte d'honneur à rendre à Jésus-Christ ! Comme si l'on pouvait trouver l'enfant autrement qu'avec la Mère !

CONNAISSANCE ET AMOUR DU CHRIST

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, c'est à ce but que doit surtout viser toutes les solennités qui se préparent partout en l'honneur de la sainte et Immaculée Conception de Marie. Nul hommage, en effet, ne lui est plus agréable, nul ne lui est plus doux, que si nous connaissons et aimons véritablement Jésus-Christ. Que les foules emplissent donc les temples, qu'il se célèbre des fêtes pompeuses, qu'il y ait des réjouissances publiques : ce sont choses éminemment propres à raviver la foi. Mais nous n'aurons là, s'il ne s'y ajoute les sentiments du cœur, que pure forme, que simples apparences de piété. A ce spectacle, la Vierge, empruntant les paroles de Jésus-Christ, nous adressera ce juste reproche : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi* (24).

Car enfin, pour être de bon aloi, le culte de la Mère de Dieu doit jaillir du cœur ; les actes du corps n'ont ici ni utilité ni valeur, s'ils sont isolés des actes de l'âme. Or, ceux-ci ne peuvent se rapporter qu'à un seul objet, qui est que nous observions pleinement ce que le divin Fils de Marie commande. Car, si l'amour véritable est celui-là seul qui a la vertu d'unir les volontés, il est de toute nécessité que nous ayons cette même volonté avec Marie, de servir Jésus, notre Seigneur. La recommandation que fit cette Vierge très prudente aux serviteurs des noces de Cana, elle nous l'adresse à nous-mêmes : *Faites tout ce qu'il vous dira* (25). Or, voici la parole de Jésus-Christ : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les*

(24) Matth., XV, 8.

(25) Joann., II, 5.

commandements (26). Que chacun se persuade donc bien de cette vérité, que si sa piété à l'égard de la bienheureuse Vierge ne le retient pas de pécher ou ne lui inspire pas la volonté d'amender une vie coupable, c'est là une piété fallacieuse et mensongère, dépourvue qu'elle est de son effet propre et de son fruit naturel.

Que si quelqu'un désire à ces choses une confirmation, il est facile de la trouver dans le dogme même de la conception immaculée de Marie. Car, pour omettre la tradition, source de vérité, aussi bien que la sainte Ecriture, comment cette persuasion de l'immaculée conception de la Vierge a-t-elle paru de tout temps si conforme au sens catholique, qu'on a pu la tenir comme incorporée et comme innée à l'âme des fidèles ? *Nous avons en horreur de dire de cette femme, — c'est la réponse de Deays le Chartreux, — que, devant écraser un jour la tête du serpent, elle ait jamais été écrasée par lui, et que, mère de Dieu, elle ait jamais été fille du démon* (27). Non, l'intelligence chrétienne ne pouvait se faire à cette idée, que la chair du Christ, sainte, sans tache et innocente, eût pris origine au sein de Marie, d'une chair ayant jamais, ne fût-ce que pour un rapide instant, contracté quelque souillure. Et pourquoi cela, si ce n'est qu'une opposition infinie sépare Dieu du péché ? C'est là, sans contredit, l'origine de cette conviction commune à tous les chrétiens, que Jésus-Christ, avant même que, revêtu de la nature humaine, *il nous lavât de nos péchés dans son sang*, dut accorder à Marie cette grâce et ce privilège spécial d'être préservée et exemptée, dès le premier instant de sa conception, de toute contagion de la tache originelle. — Si donc Dieu a en telle horreur le péché, que d'avoir voulu affranchir la future Mère de son Fils, non seulement de ces taches qui se contractent volontairement, mais, par une faveur spéciale et en prévision des mérites de Jésus-Christ, de cette autre encore, dont une sorte de funeste héritage nous transmet à nous tous, les enfants d'Adam, la triste marque : qui peut douter que ce ne soit un devoir, pour quiconque prétend à gagner par ses hommages le Cœur de Marie, de

(26) Matth., XIX, 17.

(27) Sent. d., 3, q. 1.

corriger ce qu'il peut y avoir en lui d'habitudes vicieuses et dépravées, et de dompter les passions qui l'incitent au mal ?

Quiconque veut en outre, et qui ne doit le vouloir ? que sa dévotion envers la Vierge soit digne d'elle et parfaite, doit aller plus loin, et tendre, par tous les efforts, à l'imitation de ses exemples. C'est une loi divine, en effet, que ceux-là seuls obtiennent l'éternelle béatitude, qui se trouvent avoir reproduit en eux, par une fidèle imitation, la forme de la patience et de la sainteté de Jésus-Christ : *car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit l'aîné entre plusieurs frères* (28). Mais telle est généralement notre infirmité, que la sublimité de cet exemplaire aisément nous décourage. Aussi a-ce été, de la part de Dieu, une attention toute providentielle, que de nous en proposer un autre aussi rapproché de Jésus-Christ, qu'il est permis à l'humaine nature, et néanmoins merveilleusement accommodé à notre faiblesse. C'est la Mère de Dieu, et nul autre. *Telle fut Marie, dit à ce sujet saint Ambroise, que sa vie, à elle seule, est pour tous un enseignement. D'où il conclut avec beaucoup de justesse : Ayez donc sous vos yeux, dépeintes comme dans une image, la virginité et la vie de la bienheureuse Vierge, laquelle réfléchit, ainsi qu'un miroir, l'éclat de la pureté et la forme même de la vertu* (29).

Or, s'il convient à des fils de ne laisser aucune des vertus de cette Mère très sainte sans l'imiter, toutefois désirons-Nous que les fidèles s'appliquent de préférence aux principales et qui sont comme les nerfs et les jointures de la vie chrétienne, Nous voulons dire la foi, l'espérance et la charité à l'égard de Dieu et du prochain. Vertus, dont la vie de Marie porte, dans toutes ses phases, la rayonnante empreinte, mais qui atteignent à leur plus haut degré de splendeur, dans le temps qu'elle assista son Fils mourant. — Jésus est cloué à la croix, et on lui reproche, en le maudissant, *de s'être fait le fils de Dieu* (30). Marie, elle, avec une indéfectible constance, reconnaît et adore

(28) Rom., VIII, 29.

(29) *De Virginitate*, L. II, c. II.

(30) Joan., XIX, 7.

en lui la divinité. Elle l'ensevelit après sa mort, mais sans douter un seul instant de sa résurrection. Quant à la charité dont elle brûle pour Dieu, cette vertu va jusqu'à la rendre participante des tourments de Jésus-Christ et l'associée de sa passion ; avec lui, d'ailleurs, et comme arrachée au sentiment de sa propre douleur, elle implore pardon pour les bourreaux, malgré ce cri de leur haine : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants* (31).

SECOURS POUR LA PRATIQUE DES VERTUS

Mais, afin que l'on ne croie pas que Nous ayons perdu de vue Notre sujet, qui est le mystère de l'Immaculée Conception, que de secours efficaces n'y trouve-t-on pas et dans leur propre source, pour conserver ces mêmes vertus et les pratiquer comme il convient ! D'où partent, en réalité, les ennemis de la religion pour semer tant et de si graves erreurs, dont la foi d'un si grand nombre se trouve ébranlée ? Ils commencent par nier la chute primitive de l'homme et sa déchéance. Pures fables, donc, que la tache originelle, et tous les maux qui en ont été la suite : les sources de l'humanité viciées, viciant à leur tour toute la race humaine ; conséquemment, le mal introduit parmi les hommes, et entraînant la nécessité d'un rédempteur. Tout cela rejeté, il est aisé de comprendre qu'il ne reste plus de place ni au Christ, ni à l'Eglise, ni à la grâce, ni à quoi que ce soit qui passe la nature. C'est l'édifice de la foi renversé de fond en comble. — Or, que les peuples croient et qu'ils professent que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa conception, préservée de toute souillure : dès lors, il est nécessaire qu'ils admettent et la faute originelle, et la réhabilitation de l'humanité par Jésus-Christ, et l'Evangile et l'Eglise, et enfin la loi de la souffrance : en vertu de quoi tout ce qu'il y a de *rationalisme* et de *matérialisme* au monde est arraché par la racine et détruit, et il reste cette gloire à la sagesse chrétienne d'avoir conservé et défendu la vérité. — De plus, c'est une perversité commune aux ennemis de la foi, surtout à notre époque, de répudier, et de proclamer qu'il les faut répudier, tout respect et toute obéissance à l'égard de l'autorité de l'Eglise, voire même de tout pouvoir humain, dans la pensée

(31) Matth., XXVII, 25.

qu'il leur sera plus facile ensuite de venir à bout de la foi.

C'est ici l'origine de l'*anarchisme*, doctrine la plus nuisible et la plus pernicieuse qui soit à toute espèce d'ordre, naturel et surnaturel. Or, une telle peste, également fatale à la société et au nom chrétien, trouve sa ruine dans le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, par l'obligation qu'il impose de reconnaître à l'Eglise un pouvoir, devant lequel non seulement la volonté ait à plier, mais encore l'esprit. Car, c'est par l'effet d'une soumission de ce genre que le peuple chrétien adresse cette louange à la Vierge; *Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous* (32). — Et par là se trouve justifié une fois de plus, ce que l'Eglise affirme d'elle, que *seule elle a exterminé les hérésies dans le monde entier.*

(A suivre.)

Distribution des Saintes Huiles

Cette année, vu l'absence de Monseigneur l'Archevêque, la consécration des Saintes Huiles pour le diocèse de Québec aura lieu à Trois-Rivières.

Le porteur des Saintes Huiles sera de retour à Québec, le Jeudi Saint, à 3 heures p. m.

MM. les Curés sont priés d'avertir leurs commissionnaires de ne pas se présenter à l'Archevêché avant l'heure ci-dessus indiquée.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— D'après les dernières nouvelles reçues d'Europe, S. G. Mgr l'Archevêque était parti pour Barcelone, Espagne. Nous croyons toutefois que Sa Grandeur est actuellement à Rome, pour y passer quelque temps.

(32) Grad. Miss. in festo Imm. Concept.

— La question du monument que l'on projette d'élever au Vén. Mgr de Laval vient d'entrer enfin dans la période active, grâce à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui s'est patriotiquement chargée de la réalisation de l'entreprise. Lundi dernier, le comité général constitué par cette Société s'est réuni à l'Université, a nommé ses officiers et les sous-comités de souscription, de construction, etc. A cette réunion, Mgr l'Administrateur a remercié, au nom de S. G. Mgr l'Archevêque, la Société Saint-Jean Baptiste de sa belle initiative; il a ensuite montré dans les termes les plus heureux combien l'idée d'élever un monument à Mgr de Laval est justifiée, et a fait des vœux pour le succès de l'œuvre dont l'exécution commence sous des auspices si favorables.

RIMOUSKI

— Nous avons appris avec satisfaction que, à la demande de Mgr l'évêque de Rimouski, N. S. P. le Pape Pie X a bien voulu continuer à Mgr F.-X. Bossé, curé de Pabos, sa dignité de Canérier de Sa Sainteté.

CHICOUTIMI

— Nous avons déjà dit que la Trappe de Mistassini a été récemment érigée en Prieuré. Le 10 février dernier, on y a fait l'élection canonique du premier Prieur, qui est le R. P. Pacôme.

— Les Sœurs du Saint-Sacrement, établies depuis l'automne dernier à Chicoutimi, ont loué au centre de la ville, une maison qu'elles occuperont en attendant l'érection du couvent qu'elles se proposent de bâtir avant longtemps.

Cette congrégation religieuse est la deuxième qui s'établit à Chicoutimi sous l'impulsion zélée de S. G. Mgr Labrecque. Tout indique qu'elle recevra du Ciel les mêmes bénédictions que la première, qui fut l'œuvre personnelle de Mgr l'évêque de Chicoutimi, et dont le développement a été merveilleux.



Remettez entre les mains de Dieu tout ce qui fait l'objet de votre sollicitude.

« La restauration de la musique sacrée »
dans le diocèse de Québec

Archevêché de Québec,
8 mars 1904.

Monseigneur J.-C. K.-Laflamme, P. A.,

Au Séminaire de Québec.

Monseigneur,

Depuis la publication du *Motu proprio* de N. T. S. P. le Pape Pie X sur la « Restauration de la musique sacrée », on s'est adressé de divers côtés à l'autorité diocésaine, pour savoir quelle modification ou quelles innovations il convient d'adopter dans nos églises, relativement au chant et à la musique. Cette autorité elle-même n'avait pas attendu d'être interrogée à ce sujet pour se demander quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour répondre pleinement au désir et même à l'ordre du Souverain Pontife.

Car, en cette matière comme en toutes les autres, il ne saurait être question pour l'Eglise de Québec, je ne dis pas de ne pas rester en opposition avec la volonté du Saint-Père, mais même de ne pas mettre un véritable zèle à suivre scrupuleusement ses instructions. Cette fidélité et cet empressement dans l'obéissance au Saint-Siège sont, depuis l'origine, une tradition pour notre Eglise, et seront dans l'avenir, nous l'espérons, comme dans le présent, son honneur et sa gloire.

D'autre part, en un sujet d'aussi grande importance, l'autorité diocésaine ne veut rien prescrire qu'à bon escient, et désire, avant de décider quoi que ce soit, prendre l'avis des personnes les plus entendues en la matière et connues pour leur dévouement à l'Eglise et leur sens vraiment catholique.

Votre compétence et votre expérience dans les choses du chant et de la musique, de même que vos qualités de sagesse et de prudence, me font penser que personne n'est plus apte que vous, Monseigneur, à organiser, à diriger et à mener à bonne fin cette sorte d'enquête destinée à éclairer l'Ordinaire sur ce qu'il est convenable de faire, en ce diocèse, pour donner effet aux prescriptions de N. S. P. le Pape Pie X. S'il est vrai, comme il semble à plusieurs, que nous ne sommes pas bien

éloignés, dans la pratique, de ce que veut le Saint-Père, la tâche n'en sera que plus facile.

Je vous prie donc par les présentes, Monseigneur, d'accepter cette désignation, et de vous occuper avec la diligence voulue d'organiser et de mettre à l'œuvre une commission d'hommes compétents, composés d'ecclésiastiques et de laïques, qui devra rechercher et indiquer les meilleurs moyens de donner satisfaction à la volonté du Souverain Pontife.

Sans vouloir tracer ici le programme que devra suivre une telle commission et qu'elle-même sera assurément très apte à fixer, je puis dire toutefois, parce que cela semble tout indiqué, qu'on s'attendra certainement à la voir étudier des questions comme celles-ci : Notre plain-chant, dans sa nature et son exécution, répond-il suffisamment aux prescriptions du *Motu proprio*? Y a-t-il dans nos églises des abus dans le choix des compositions musicales modernes qui y sont exécutées? Les chœurs qui chantent dans nos églises sont-ils ce qu'ils doivent être? Dans la musique instrumentale que l'on y fait, y a-t-il lieu aussi de faire quelques modifications?

De questions de ce genre et d'autres qui s'imposent également, la Commission fera, sous votre direction, l'examen nécessaire; elle recherchera les moyens de réprimer les abus, si elle constate qu'il s'en commet; elle indiquera enfin ce qu'il y a à faire, pour assurer chez nous, autant qu'il peut être nécessaire, la « Restauration de la musique sacrée. » Les conclusions auxquelles son étude lui aura permis d'arriver, elle les soumettra sous forme de rapport à l'Ordinaire, qui prendra ensuite les décisions opportunes.

J'ai la confiance, Monseigneur, que la tâche, à coup sûr laborieuse, que je vous prie d'accepter de remplir, vous paraîtra douce et consolante, à la pensée du concours que vous aurez prêté à une plus stricte observance, dans notre Eglise de Québec, des volontés du Saint-Siège, et par conséquent à la plus grande gloire de Dieu, au service de qui vous aurez mis, en une occasion nouvelle, vos talents, vos qualités et votre expérience.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre humble et dévoué serviteur

C.-A. MAROIS, V. G., *Administrateur.*

Mgr l'Archeveque à Lourdes



On lira avec intérêt et consolation l'extrait suivant d'une lettre écrite à Lourdes, le 29 février, et adressée à Mgr l'Administrateur.

... « Je suis sur le point de quitter Lourdes où j'ai passé presque trois jours. Les pèlerins sont rares à cette saison encore un peu froide de l'année. Le calme, la paix qui règnent dans le pieux sanctuaire et à la Grotte de l'Immaculée Vierge sont bien propres à élever l'âme ; rien ne vient troubler le recueillement. Aussi que de prières j'ai adressées à la bonne Vierge Marie, pour vous, pour l'Archevêché, pour le Séminaire et l'Université, pour nos communautés, pour le clergé et pour le peuple, pour les justes et les pécheurs, pour nos législateurs, pour la concorde dans les familles et les paroisses ! Je crois n'avoir oublié personne. Je pars de Lourdes content, emportant avec moi, ce me semble, de précieuses bénédictions de la Madone pour mon diocèse et pour moi. Pourrait-elle refuser sa protection à un peuple qui, depuis son berceau, s'est fait gloire d'honorer sa pureté originelle et qui, aux mauvais jours de son histoire et constamment, a mis en elle une entière confiance et a compté sur son secours plus que sur les bataillons en armes ? »



VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815



CHAPITRE CINQUIÈME

(Suite.)

Nous couchâmes, pour la deuxième fois, dans la maison hospitalière de Jean-Jacques Devau, et, comme il ne restait de là que 16 à 18 milles pour atteindre Métégane, nous arrivâmes chez M. McCarthy. Un élégant déjeuner nous y attendait. A peine était-il achevé, que l'ardent Irlandais avait déjà fait deux ou trois voyages à bord de sa goélette, pour voir si rien n'y manquait. Sa dame, son frère, et une veuve du nom de Sulli-

van, demeurant chez lui, partageaient son zèle. Toute la famille était en l'air. On aurait presque vidé la maison pour meubler la goélette, si les passagers n'avaient fait des efforts pour modérer l'ardeur du gentilhomme.

Pendant la marée approchait et elle allait flotter. M. McCarthy conduisit ses hôtes à bord, puis revint à terre, puis retourna à bord, et n'en partit, après avoir humblement demandé la bénédiction à son évêque, que quand la voiture fut tout à fait à flot et qu'elle commença à hisser ses voiles.

CHAPITRE SIXIÈME

Le dimanche à bord. — La Baie de Fundy. — Saint-Jean, N.-B. — Le dominicain Chs French. — Rivière Saint-Jean. — Le capitaine Sighi. — Aventure du passager Gindson. — Frédéricton. — Les hôtelleries. — La mission sauvage de Sainte-Anne. — Le Père Germain, S. J. — Malécites. — Les abbés Leclerc, Ciquard et Marcoux. — East Port. — La rivière Sainte-Croix. — Le récollet Juniper. — Mgr Carroll et les Sulpiciens. — L'abbé Romagné et la mission des Abénaquis de Penonscot. — Départ pour Portland.

10 août. On leva l'ancre vers onze heures du matin ; le vent était assez bon, et tout présageait qu'au plus tard, le lendemain, nous serions dans le port de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. C'était une chose très possible, n'y ayant que 60 milles ou 20 lieues de distance. Mais le vent s'affaiblit vers la fin du montant, de manière qu'il fut impossible de traverser, ce jour-là, le petit passage dont il a été parlé ci-dessus, lequel sépare la longue isle de la langue de terre qui borne à l'ouest la Baie Sainte-Marie. La nuit tout entière fut prise pour franchir ce petit bras de mer, quoiqu'il n'ait pas plus d'un ou deux milles de longueur.

11. A peine sortis de là, le vendredi matin, nos conducteurs, plus honnêtes gens qu'habiles marins, au lieu de tenir le côté est de la Baie de Fundy, dans laquelle nous étions alors, la traversèrent et se mirent hors d'état de louvoyer, en s'exposant par là à toute la fureur du vent du nord-est qui y souffla fort, ce jour-là et les deux suivants. Après avoir inutilement entrepris de le battre par des bordées, une partie du jour, ils finirent par gagner un havre sur la côte du Nouveau-Brunswick. Celui-ci n'étant pas sûr, ils en gagnèrent un autre vers le soir, où le mouillage était meilleur. Il était connu sous le nom de *Deepen Harbor*. Ce fut là qu'il fallut passer les deux jours

suiuants, presque aussi loin de Saint-Jean que si nous fussions demeurés à Métégane.

12, 13. Que faire tout ce temps-là ? La tempête ne permettait guère d'aller à terre, quoiqu'il y eût sur les bords quelques habitations éparses. Le pont de la goélette n'était pas assez grand pour s'y promener sans risque. D'ailleurs la pluie l'inonda, presque deux jours de suite ; la chambre petite et obscure n'avait de jour que par la porte, et souvent la pluie obligeait de la tenir fermée. Il fallut donc passer le temps, partie à tenir le lit, partie à se chauffer à une petite cheminée qui était dans la chambre et qui servait de cambuse.

Le dimanche, on réunit tout le monde, équipage et passagers, sept en tout, y compris Louisonet, et l'on fit les prières chrétiennes pour tenir lieu de messe. Elles furent suivies d'une petite exhortation, puis on s'amusa à faire causer les gens sur les particularités du pays. Le soir, on les rassembla encore, et après la récitation du chapelet, on continua de les faire converser. Il est un âge où l'on se persuade qu'il n'y a rien à gagner dans la conversation des gens sans lettres. Il en vient un autre où l'on sait les apprécier, surtout lorsqu'ils ont autant de bons sens que ceux qui se trouuaient alors avec nous, René Saulnier et Frédéric Robichau. Leurs raisonnements sur l'agriculture, sur la politique, sur la morale, ne sont rien moins que méprisables. Ils parlent de la religion en gens qui la connaissent, et cela fait d'autant mieux leur éloge et celui de leur pasteur, qu'il y avait 10 ans que la Baie Sainte-Marie n'avait vu de prêtre, lorsque M. Sigogne leur fut envoyé en 1798. Ceux d'Argyle se ressentent encore de cette privation. On en a vu ci-dessus la preuve.

14. Le vent contraire tomba dans la nuit du dimanche au lundi, mais fut remplacé par une brume qui effrayait nos navigateurs. Ils levèrent néanmoins l'ancre, à la sollicitation de leurs passagers, puis mouillèrent encore. Enfin le brouillard s'éclaircit ; mais le vent, tout bon qu'il était, fut si faible, qu'il ne fut pas possible d'arriver ce jour-là à la cité de Saint-Jean, quoique *Deeper Harbour*, d'où nous étions partis, n'en soit guère qu'à 19 ou 20 milles. Nous longeâmes la côte du Nouveau-Brunswick aussi bien établie et beaucoup plus agréable que ne l'est généralement celle de la Nouvelle-Ecosse. Il faut

accorder aux Anglais que nul n'est plus habile qu'eux à bien choisir un lieu d'établissement, à y réserver du bois en le défrichant, à y asseoir une maison élégante, à l'environner de tout ce qui peut servir à la commodité de ceux qui l'occupent, et récréer la vue des passants. Cette province, celle de la Nouvelle-Ecosse, les Etats-Unis, offrent mille exemples de ce bon goût qui ne nuit pas aux travaux de l'agriculture, et, au contraire, l'égaye et en adoucit les travaux,

Une chose contribue essentiellement à l'avancement d'une colonie : c'est l'attention à en ouvrir promptement les chemins. En Canada, on commence par défricher, et les chemins se font ensuite, quelquefois longtemps après, et ce défaut de communications empêche de tirer un parti avantageux du sol. Les Acadiens ont suivi le même système, que les uns et les autres tenaient vraisemblablement des Français leurs aïeux. Dans les colonies anglaises on commence par les chemins et l'on cultive ensuite. Par ce moyen, l'exportation des produits se fait librement, dès qu'ils sont en état de sortir, et le fermier est à portée de saisir tous les bons marchés ; tandis que les nouveaux colons acadiens ou canadiens, renfermés entre leurs clôtures ou leurs abatis, sans communications ouvertes avec leurs acheteurs, perdent le prix de leurs denrées, faute de savoir par où les faire sortir. De là la lenteur et le peu de progrès de leurs établissements, qui contraste avec la célérité des autres et les laisse toujours en arrière de ceux-ci.

(A suivre.)

Bibliographie

— LE SÉMINAIRE DE NICOLET. *Souvenir des fêtes du centenaire*, 1803-1903. Par J.-E. Prince. Québec, 1903. (Broché, 50 cts ; relié, \$ 1.00.)

Nous revenons volontiers sur ce livre, qui est le récit de la journée du 10 juin 1903, au Séminaire de Nicolet : c'était la date fixée pour la célébration du centenaire de la fondation de cette illustre maison d'éducation.

On pourrait penser que cette narration, toute parsemée d'adresses et de discours, ne saurait intéresser que les anciens élèves de Nicolet, venus en si grand nombre assister à la fête

de leur *Alma Mater*. Eh bien, nous affirmons sans crainte qu'il n'est personne d'un peu friand de belles pensées et de beaux sentiments, exprimés en langage choisi, qui ne goûtera un plaisir extrême à feuilleter ces pages dont vient de s'enrichir notre littérature.

M. l'avocat Prince peut être satisfait de l'œuvre qu'il accomplit avec tout l'amour d'un fils qui honore sa Mère. La forme même de l'ouvrage est tout à fait soignée, depuis l'impression qui présente le coup d'œil le plus agréable, jusqu'à ce joli cartonnage en toile qui n'est pas loin d'être du luxe.

Quant au fond, eh bien, ce sont des adresses très touchantes et les belles réponses qu'elles ont provoquées; ce sont des poésies de circonstance, signées par d'anciens élèves qui se nomment Fréchette, Beauchemin, Poisson; ce sont des discours prononcés par plusieurs archevêques, évêques et personnages laïques dont le talent est connu et apprécié, et qui ont fait dire à bien des assistants qu'ils ont été témoins, ce jour-là, d'une jouite oratoire plus exquise que ce qu'ils avaient jamais entendu auparavant...

Mais, alors, M. Prince n'a fait là qu'une œuvre de compilation, utile et intéressante, évidemment, mais en somme peu compliquée!

Pas du tout, vous n'y êtes pas! M. Prince a fait bien autre chose que cela. Il avait à placer de beaux blocs, bien taillés et sculptés. Mais il faut voir de quel ciment exquis il les a liés ensemble.

C'est que notre auteur, qui est un délicat artiste, a raconté cette inoubliable journée en enchâssant dans son récit chaque morceau à sa place; cette narration, parsemée un peu partout dans le volume, est d'une allure si vivante et d'une fraîcheur si rare que l'on ne sait plus à la fin ce que l'on a goûté le plus, des pièces de cette mosaïque ou du cadre très riche qui les entoure...

Donc, très beau livre, qui fera les délices de tous les gens de goût, et conservera, de très digne façon, la mémoire du premier centenaire du séminaire de Nicolet.